

JAPON

La productivité du travail s'est ralentie durant la décennie de stagnation économique qu'a connue le Japon, creusant ainsi l'écart de revenu avec les pays de tête de l'OCDE.

Priorités d'action

Poursuivre la libéralisation des services

Enjeux et recommandations : Pour améliorer la concurrence et encourager l'innovation dans le secteur des services, il était recommandé de : *i)* renforcer encore la mise en œuvre du droit de la concurrence et infliger de plus lourdes sanctions ; *ii)* étendre le régime réglementaire applicable aux zones spéciales à l'ensemble du territoire national ; et *iii)* favoriser la concurrence dans les industries de réseau.

Mesures prises : La loi antimonopole révisée, qui fait passer le taux de la surtaxe (pour les grandes entreprises manufacturières) de 6 à 10 % du montant des ventes des biens concernés durant la période pendant laquelle l'entente a été effective et autorise un programme de clémence, a pris effet en janvier 2006. Il a été décidé d'étendre au niveau national certaines des mesures de réforme réglementaire qui s'appliquent aux zones spéciales. Le libre choix du fournisseur d'électricité ne concerne plus seulement désormais un tiers des consommateurs, comme c'était le cas en avril 2004, mais environ les deux tiers depuis avril 2005.

Réduire le soutien à la production dans le secteur agricole

Enjeux et recommandations : Pour améliorer l'efficacité au niveau macroéconomique et faire baisser les prix alimentaires pour les consommateurs, il était recommandé de réduire le niveau du soutien à l'agriculture – en remplaçant les mécanismes de soutien des prix du marché par des paiements directs – et en étendant à l'ensemble du territoire national l'autorisation accordée aux sociétés par actions d'entrer dans le secteur agricole.

Mesures prises : Les autorités ont décidé d'autoriser l'entrée de sociétés par actions dans le secteur agricole au niveau national. L'accord de libre-échange de 2005 avec le Mexique couvrait certains produits agricoles. D'autres mesures sont en attente de l'issue des négociations commerciales du cycle de Doha.

Assouplir la protection de l'emploi

Enjeux et recommandations : Pour réduire le dualisme du marché du travail et faciliter la restructuration du secteur des entreprises et du secteur financier, il était recommandé d'adopter une approche globale, prévoyant notamment une réduction de la protection de l'emploi pour les travailleurs réguliers.

Mesures prises : Aucune mesure n'a été prise pour assouplir la protection de l'emploi pour les travailleurs réguliers.

Réformer le secteur financier

Enjeux et recommandations : Pour améliorer encore le fonctionnement du système financier, il était recommandé de réduire le rôle des institutions financières publiques, tout en exigeant des banques qu'elles résolvent le problème des prêts improductifs et renforcent leur base de fonds propres afin de remédier aux faiblesses restantes dans le secteur bancaire.

Mesures prises : Si les grandes banques sont parvenues, comme le souhaitaient les autorités, à réduire de plus de moitié le ratio des prêts improductifs entre mars 2002 et mars 2005, cet objectif n'a pas encore été étendu aux banques régionales. La Diète a adopté en octobre 2005 un projet de loi prévoyant la privatisation de la Poste du Japon en octobre 2007.

Suppression des obstacles à l'investissement direct étranger

Enjeux et recommandations : Afin de renforcer la concurrence et de favoriser l'introduction de nouvelles technologies et méthodes de production, il était recommandé que le gouvernement donne suite à son plan d'action visant à doubler le stock d'IDE sur cinq ans.

Mesures prises : Des révisions du Code commercial destinées à faciliter les fusions et acquisitions par des filiales étrangères opérant au Japon ont été adoptées par la Diète en juin 2005.